



Plan Stratégique

VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-PLAINES
OCTOBRE 2019

20 / 20
20 / 30



Table des matières

MOT DE LA VICE-MAIRESSE	3
LE CONTEXTE	4
Une première grande consultation : les États généraux de Sainte-Anne-des-Plaines.....	7
Des avantages à mettre en valeur et des limites à respecter	6
Les projets déjà sur la table de travail.....	7
Le profil sociodémographique.....	8
CHANTIER DU PLAN STRATÉGIQUE 2020-2030	9
LES CINQ GRANDES ORIENTATIONS	12
LE PLAN STRATÉGIQUE : OSER, INNOVER, BRILLER	14
La vision	14
La mission	14
Les stratégies.....	14
ANNEXES	14
Annexe 1 : Aménagement du territoire.....	15
Annexe 2 : Développement économique	26
Annexe 3 : Environnement.....	31
Annexe 4 : Milieu de vie	38
Annexe 5 : Communication et connectivité	47
Annexe 6 : Harfang.....	54

Un travail d'équipe : la consultation citoyenne

J'ai eu l'immense privilège de côtoyer les citoyens anneplinois en ayant pour objectif d'écrire les grandes lignes de l'avenir de notre ville. C'est toujours un honneur que de partager du temps avec vous, de décider ensemble ce que nous souhaitons pour notre milieu de vie.

Et encore une fois, je suis emballée par l'immense générosité de nos citoyens, leur enthousiasme à partager leurs besoins, leurs désirs, leurs rêves pour un avenir à la hauteur de leurs attentes. J'avais joué ce rôle de chef d'orchestre lors des États généraux de Sainte-Anne-des-Plaines en janvier 2010 où les citoyens avaient répondu présents à notre invitation et qui avait permis l'élaboration d'un premier plan stratégique de la municipalité pour la décennie 2010-2020. De savoir que les citoyens sont toujours présents dix ans plus tard, prêts à s'asseoir et réfléchir ensemble, à entamer la prochaine décennie avec beaucoup d'ouverture et de détermination est réconfortant.

J'insiste souvent sur le fait que le rôle des élus n'est pas de tout décider à la place des citoyens, mais bien de représenter les citoyens. Comment représenter ces derniers sans savoir ce qu'ils veulent ? La participation citoyenne permet, à nous les élus, de bâtir une ville à l'image des besoins des citoyens. La consultation citoyenne permet de devenir citoyen ensemble, une équipe pour réaliser la ville de demain.

Je tiens à remercier sincèrement tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce plan stratégique, merci pour votre temps, votre générosité, votre patience, votre présence.



Julie Boivin
Conseillère municipale et vice-mairesse
Sainte-Anne-des-Plaines

Le Contexte

Depuis l'élection à la mairie de monsieur Charbonneau et son équipe, une habitude a été prise de consulter régulièrement la population. En effet, le soir même de l'élection pour un premier mandat, le 1er novembre 2009, monsieur Charbonneau avait demandé à la population de réserver à leur agenda la soirée du 3e mardi de janvier 2010 pour la tenue des États généraux de Sainte-Anne-des-Plaines. Il était impératif de faire l'état des lieux, car le moral était passablement bas et les finances étaient aussi mal en point. Or, «pour prendre la bonne décision, il faut avoir la bonne information». Il fallait donc appeler un temps mort pour bien cibler nos actions. Déjà, en arrivant en poste, les élus ont fait trois constats :

1. L'appartenance à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) coûtait trop cher par rapport aux bénéfices retirés;
2. Les coûts de police étaient exorbitants comparés aux villes rurales voisines;
3. L'exclusion du Pacte rural coûtait extrêmement cher.

De plus, à ce moment-là, l'indice de richesse foncière (RFU)¹ était à 86 et l'indice d'effort fiscal² était à 115 (alors qu'il faut viser 100 pour les deux indices.) Ainsi, deux grands défis se présentaient : remédier à la situation en augmentant le premier indice et en diminuant le second. Déjà, les élus étaient conscients que ce serait long, probablement une décennie pour y parvenir, mais il fallait débiter à un moment et se donner les outils et les stratégies nécessaires.

Une première grande consultation : les États généraux de Sainte-Anne-des-Plaines

Le 19 janvier 2010, c'est plus de 400 citoyens qui se sont présentés au centre Jean-Guy Cardinal pour la tenue de la première grande consultation citoyenne : les États généraux de Sainte-Anne-des-Plaines.

Lors de la soirée, des ateliers sous huit sujets différents ont permis aux citoyens de s'exprimer. De ces différentes discussions, madame Boivin, responsable de l'événement a isolé des constats permettant d'identifier les attentes des citoyens :

1. Augmenter la fierté et le sentiment d'appartenance des Anneplains
2. Assurer le développement économique à Sainte-Anne-des-Plaines
3. Développer la communication au sein de la municipalité.

Ces trois thèmes sont devenus les trois grands objectifs généraux du tout premier plan stratégique, pour la décennie 2010-2020. Les citoyens, pleins de désirs et d'imagination pour leur ville, ont fourni de nombreuses idées pour réaliser ces attentes : faire rayonner la population, faire des améliorations physiques, mettre l'accent sur l'histoire de Sainte-Anne-des-Plaines, devenir une ville sportive, développer le tourisme, soutenir les industries et les commerces, améliorer les routes et le transport, soutenir le développement résidentiel, développer la visibilité de Sainte-Anne-des-Plaines et développer la communication.

Alors, des constats dégagés suite à la consultation citoyenne et avec la volonté clairement exprimée de s'attaquer à changer la situation de fait, un plan d'action en quatre points a été développé :

1. **VALORISER** notre caractère vert, champêtre et patrimonial
2. **RELEVER** l'activité économique (industrielle et commerciale)
3. **AMÉNAGER** le territoire et améliorer notre qualité de vie
4. **RÉCLAMER** ce à quoi nous avons droit

C'est ce plan qui a conduit les actions et les démarches depuis près de 10 ans. D'ailleurs, suite aux États généraux et considérant l'importance accordée à la démarche par les citoyens, deux autres consultations citoyennes ont eu lieu durant la dernière décennie afin d'ajuster les actions en regard des aspirations des Anneplains : le 25 mai 2014 et le 21 janvier 2017.

Des avantages à mettre en valeur et des limites à respecter

S'il est maintenant temps d'élaborer un nouveau plan d'action stratégique pour les années 2020 à 2030, il faut se rappeler que le territoire de Sainte-Anne-des-Plaines a des avantages, mais il a aussi ses limites. Ainsi, comme l'eau provient de l'aquifère, il faut être conscients qu'il est essentiel d'en assurer sa pérennité. Et, à l'autre bout de la chaîne, l'eau potable produite finit généralement à la station des eaux usées et, ultimement, dans le ruisseau Lacorne qui reçoit le tout. **C'est pourquoi il est estimé actuellement que lorsque le seuil de 18 000 habitants sera atteint, le territoire sera probablement à maturité.**

La RFU a maintenant atteint l'indice 100, et l'indice d'effort fiscal à 110. Un grand chemin a été parcouru en une décennie et il y a encore du travail à faire, mais enfin, il y a un peu de lumière au bout du tunnel!

Les réalisations

Durant la dernière décennie, il y a eu de nombreuses réalisations sur le territoire de la municipalité. Sans toutes les énumérer, il est tout de même important de se rappeler que plusieurs routes ont été mise à niveau, qu'une attention particulière a été portée à la sécurité des citoyens, plus précisément des écoliers, via l'ajout de nombreux trottoirs dans les zones scolaires, l'ajout et/ou la réfection de nombreux parcs, la construction de logements pour les personnes retraitées et autonomes, la préparation du grand projet de piste cyclable et du projet de réfection de la Grand'rue, la mise en place de politiques dont celle sur l'économie d'eau potable, etc.

Les projets déjà sur la table de travail

De nombreux projets sont déjà en marche et ont été présentés aux citoyens le 19 mars dernier lors de la rencontre citoyenne. Ces projets sont les dernières étapes du plan stratégique 2010-2020 que les élus ont mis en place et qui sera réalisé dans les prochaines années :

- ✓ Un nouveau parc industriel
- ✓ Un 2e pont et une 2e voie d'accès
- ✓ L'ajout de quelques espaces résidentiels
- ✓ Une 335 avec voie centrale réversible réservée au transport collectif entre le rang Lepage et l'A-640.
- ✓ Le Programme de compensation de la CMM pour la protection du territoire agricole (visant les 16 villes rurales de la CMM) et qui inclut : une compensation annuelle pendant 10 ans pour aider à protéger l'agriculture, un appui pour réduire nos coûts de police au niveau de la SQ, un représentant observateur au CA de la CMM et la mise en place d'une Table métropolitaine des municipalités rurales pour qu'il y ait un réflexe rural dans la prise de décision.
- ✓ Une Maison des aînés pour nos citoyens en perte d'autonomie.
- ✓ Stationnement du centre-ville



Le profil sociodémographique

Au 31 décembre 2018, la population de Sainte-Anne-des-Plaines se chiffrait à 15 214 habitants, alors que la population de la ville se situait à 13 296 habitants³ au 31 décembre 2008, soit une augmentation de 1 918 habitants durant la dernière décennie.

La population était répartie sur un territoire de 93,59 km² avec une densité de 154,1 habitants au km². La municipalité comptait en 2016, 5440 habitations dont les deux tiers sont des résidences unifamiliales isolées.⁴ Quant à la répartition de la population, 69,5% des citoyens sont dans la tranche d'âge entre 15 et 64 ans et composent donc la population active de la municipalité. Les enfants représentent 18,6 % de la population alors que les aînés, pour leur part, représentent 11,9% des citoyens. L'âge moyen des citoyens de Sainte-Anne-des-Plaines au moment du recensement de 2016 était de 38,4 ans.⁵

En se basant sur les revenus des particuliers de 2015, le recensement 2016 de Statistique Canada chiffre le revenu moyen des ménages (deux personnes ou plus) de Sainte-Anne-des-Plaines à 79 839 \$.⁶ Concernant l'éducation de la population anneplaineoise (plus haut degré d'instruction complété), la population active se répartit de la manière suivante :

CERTIFICAT, DIPLÔME OU GRADE COMPLÉTÉ ⁷	%
Aucun	25,7%
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalence	24,2%
Certificat apprenti – école des Métiers	25,1%
Études collégiales	15%
Études universitaires	10%

³ QUÉBEC, DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES MUNICIPALES, Profil financier, édition 2018 – Sainte-Anne-des-Plaines, Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Québec, 2018.

⁴ Idem, Profil financier, édition 2009 – Sainte-Anne-des-Plaines, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Québec, 2009.

⁵ CANADA, STATISTIQUES CANADA, Profil du recensement, recensement 2016 – Sainte-Anne-des-Plaines, Statistiques Canada, Canada, 2016

⁶ Ibid

⁷ Ibid

Chantier du plan stratégique 2020-2030

La méthodologie

Lors de la soirée citoyenne du 19 mars, il a été expliqué que pour avoir le temps de discuter des enjeux citoyens, du temps d'échange et de réflexion était essentiel afin d'avoir des résultats qui seraient représentatifs des attentes citoyennes pour la prochaine décennie. Ainsi, lors de la soirée, une présentation de cinq comités consultatifs citoyens a permis de préciser les grands thèmes qui seraient en discussion : l'aménagement du territoire, le développement économique, l'environnement, le milieu de vie et les communications. Les cinq thèmes ont été initialement ciblés par les élus puis soumis à tous les chefs de service de la municipalité qui ont un contact privilégié avec les citoyens au quotidien. Chaque thème était décliné par différents sujets de discussion. Une fois cette présentation faite lors de la soirée citoyenne, les citoyens ont été invités à remplir un formulaire d'inscription aux comités consultatifs. Par la suite, une invitation a été lancée sur le site Internet de la municipalité de même que sur sa page Facebook pour inviter les gens absents à la rencontre du 19 mars, mais qui souhaitent s'impliquer, à remplir un formulaire en ligne pour s'inscrire aux comités consultatifs citoyens.

Les citoyens ont par la suite été joints via leur courriel ou par téléphone, selon leur préférence, pour participer aux différentes rencontres citoyennes prévues.

Pour chacun des comités consultatifs citoyens, deux rencontres d'échange et de discussions étaient prévues au calendrier et par la suite, les citoyens pouvaient déterminer s'ils avaient besoin de rencontres supplémentaires. D'ailleurs, seul le comité Milieu de vie a décidé de tenir une rencontre supplémentaire pour finaliser leurs discussions. Toutes les rencontres ont eu lieu en avril selon le calendrier suivant :

Avril 2019

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1 Comité Aménagement du territoire	2	3 Comité Développement économique	4 Comité Milieu de vie	5	6
7	8 Comité communication et connectivité	9	10 Comité Environnement	11 Comité Milieu de vie	12	13
14	15 Comité Aménagement du territoire	16	17 Comité Développement économique	18 Comité Milieu de vie	19	20
21	22	23	24 Comité Environnement	25 Comité Milieu de vie	26	27
28	29 Comité communication et connectivité	30	31			

Il est à noter que lors des différentes rencontres citoyennes une problématique était relevée sur le fait que très peu de jeunes anneplinois étaient présents pour partager sur la vision sur l'avenir de la ville. Visiblement l'appel à la consultation citoyenne ne les avait pas rejoints. Les participants étant mal à l'aise de décider à la place de la génération 15-25 ans, ils ont donné comme mission à la responsable des consultations citoyennes de trouver le moyen de rejoindre les jeunes. Madame Boivin a donc communiqué avec l'école secondaire du Harfang qui a eu l'amabilité d'organiser une rencontre avec les finissants. Cette dernière a eu lieu le 28 mai 2019 durant la période du dîner. Cette rencontre a permis de collecter de nouvelles données qui seront incluses dans le présent plan stratégique.



Les cinq grandes orientations



Aménagement du territoire

La question principale posée aux citoyens portait sur leur vision du territoire de Sainte-Anne-des-Plaines en termes de développement résidentiel, de transport, de sauvegarde du patrimoine, de revitalisation des secteurs de la ville, de sécurité, etc.



Développement économique

En ce qui concerne le comité sur le développement économique, les citoyens se sont principalement questionnés sur l'offre commerciale, le parc industriel, le développement touristique, l'animation au sein de la municipalité, etc.



Environnement

Dans le comité environnement, les citoyens ont abordé différents sujets touchant le quotidien des Anneplanois et pouvant avoir une conséquence sur l'environnement, comme la qualité de l'eau, les changements climatiques, la gestion des matières résiduelles, la protection des boisés, des cours d'eau et des bandes riveraines, etc.



Milieu de vie

Le quotidien et le bien-être des citoyens étant des préoccupations constantes pour la municipalité, le comité Milieu de vie a permis de prendre un moment pour regarder ce qui est déjà offert à Sainte-Anne-des-Plaines et faire des demandes pour ce qui est absent. Les citoyens ont touché de nombreux sujets dont les sports, les loisirs, la culture, la vie communautaire, la MADA⁸ et la MADE⁹, le transport actif, les budgets participatifs, la piste cyclable, etc.



Communications et connectivité

Le dernier comité citoyens a fait le tour des différents moyens de communication utilisés et non utilisés par la ville afin d'améliorer la communication entre la municipalité et les citoyens. Ils ont aussi abordé de nombreux sujets dont le fait d'éliminer le papier, devenir une ville intelligente, le site Internet, l'affichage, l'image de la ville (champêtre et cordiale), etc.

⁸Municipalité amie des aînés
⁹Municipalité amie des enfants

Oser, innover, briller

La vision

Le plan stratégique 2020-2030 constitue une vision commune élaborée entre les citoyens et les élus suite à un moment de réflexion collective abordant les enjeux sociaux, économiques et environnementaux de la municipalité dans le but d'avoir un développement cohérent de Sainte-Anne-des-Plaines.

La mission

La ville de Sainte-Anne-des-Plaines joue le rôle de chef d'orchestre dans l'élaboration d'un projet commun visant à diversifier ses services et en assurer sa qualité. Elle a comme mission d'assurer un mode de vie optimal pour tous ses citoyens en leur permettant de s'épanouir dans un milieu de vie agréable.

Les stratégies

Les données recueillies lors des consultations citoyennes ont permis d'isoler quatre grands thèmes qui deviendront le cœur du plan stratégique 2020-2030 de la ville de Sainte-Anne-des-Plaines. Ces dernières représentent les besoins, les souhaits, les rêves et les préoccupations des citoyens de la municipalité. Ces quatre grandes stratégies sont :

1. Sainte-Anne-des-Plaines protectrice de son milieu
2. Sainte-Anne-des-Plaines dévouée à la qualité de vie de ses citoyens
3. Sainte-Anne-des-Plaines innovante en matière de développement économique
4. Sainte-Anne-des-Plaines connectée à ses citoyens

Finalement, généreux de leur temps et de leurs opinions, les citoyens qui ont participé à l'élaboration de ce plan ont donné de nombreux moyens pour réussir à réaliser chacune de ces stratégies, tel que présenté dans les tableaux suivants :

Sainte-Anne-des-Plaines protectrice de son milieu

ACTIONS	MOYENS
Protéger ses citoyens	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder au réaménagement des trottoirs et des zones scolaires • Considérant l'augmentation de population, analyser les besoins en termes de sécurité publique (incendie, police, ambulance) • Assurer des traverses piétonnes à tout endroit jugé nécessaire • Sensibiliser la population à l'importance du savoir être et des bonnes attitudes de vie • Assurer la protection de la population en lien avec la circulation sur le territoire (voitures, vélos, piétons, etc.)
Protéger son environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la quantité de déchets allant à l'enfouissement • Augmenter le compostage • Sensibiliser la population aux saines habitudes de vie et aux bonnes pratiques environnementales via une campagne de communication • Réduire l'empreinte écologique • Valoriser le développement durable et l'inclure dans toutes les décisions de la municipalité
Protéger son milieu agricole	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les bonnes pratiques environnementales chez les agriculteurs • Promouvoir les produits et les producteurs de chez nous • Valoriser les produits locaux
Protéger ses boisés et sa canopée urbaine	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les efforts de préservation du boisé du Trait-Carré et de tous les boisés de Sainte-Anne-des-Plaines • Acquérir des boisés pour protéger le milieu naturel • Ajouter les arbres dans les milieux urbanisés pour réduire les îlots de chaleur • Valoriser la foresterie urbaine, les espaces verts et protéger le parc des Méandres
Protéger son eau potable	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la qualité de l'eau potable • Sensibiliser sur l'importance de la préservation de l'eau, éviter le gaspillage • Ajuster la réglementation pour protéger l'eau • Continuer les efforts de protection de la recharge de l'aquifère¹⁰
Protéger son patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Conduire une réflexion en lien avec la vocation éventuelle des bâtiments à vocation religieuse (église et presbytère) • Promouvoir la richesse patrimoniale de la ville • Rendre accessible les bâtiments patrimoniaux à la population et aux touristes

¹⁰ Corps, couche ou massif de roche perméable comportant une zone saturée et suffisamment conducteur d'eau pour permettre la mise en réserve et l'écoulement d'une nappe souterraine.

Sainte-Anne-des-Plaines dévouée à la qualité de vie de ses citoyens

ACTIONS	MOYENS
Dévouée à ses citoyens	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les rassemblements citoyens • Continuer de développer des programmes familiaux à la bibliothèque en insistant sur une offre ciblée aux aînés • Développer l'idée de budget participatif¹¹ pour les projets des citoyens • Se joindre aux mouvements « Municipalité amie des aînés » et « Municipalité amie des enfants » tout en développant une politique familiale efficace et qui regroupe toutes les tranches d'âge (adolescents et adultes inclus)
Dévouée à sa culture	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les événements rassembleurs comme les vendredis musicaux • Valoriser la maison Chaumont et sa grange-écurie • Encourager l'utilisation culturelle des bâtiments patrimoniaux
Dévouée à l'amélioration de ses transports	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler l'accessibilité à la ville • Poursuivre le projet de voie réversible sur la 335 • Développer la seconde voie d'accès pour assurer la sécurité et la fluidité. • Encourager le transport actif¹² et le projet de vélo collectif • Prévoir un stationnement incitatif efficace pour encourager le transport collectif (co-voiturage et transport en commun) • Travailler avec l'ARTM¹³ pour améliorer le transport en commun • Encourager l'électrification des transports (borne de recharge dans les lieux publics)
Dévouée à ses milieux de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Créer la « Place du citoyen » et/ou un parc des aînés • Exploiter au maximum les installations sportives déjà en place et ajuster les équipements sportifs via l'achat de matériels manquants ou la création de nouveaux espaces voués à la pratique sportive • Aménager un endroit pour donner accès au ruisseau Lacorne • Développer des connexions WiFi dans des lieux publics de la ville

¹¹ « Le budget participatif est un processus démocratique par lequel les citoyens décident de la façon de dépenser une part d'un budget public. » (Centre d'écologie urbaine de Montréal, <https://www.budgetparticipatifquebec.ca/fr/>)

¹² « Le transport actif consiste à utiliser sa propre énergie pour se rendre d'un endroit à un autre. » (Gouvernement du Canada, <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/etre-actif/transport-actif.html>)

¹³ ARTM : Autorité régionale de transport métropolitain (<https://www.artm.quebec/>)

Sainte-Anne-des-Plaines innovante en matière de son développement économique

ACTIONS	MOYENS
Innovante dans son offre commerciale	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'émergence de nouveaux commerces tout en assurant une diversité parmi ceux-ci • Appuyer les commerces existants dans leurs expansions et développements (offrir des programmes de subvention) • Faire les études nécessaires au bon développement économique • Aller chercher du support dans les organismes extérieurs publics et parapublics à la municipalité (CMM, CISSS, CCITB, CCIM, etc.)
Innovante dans son développement industriel	<ul style="list-style-type: none"> • Faire les démarches nécessaires au développement d'un nouveau parc industriel • Favoriser des entreprises qui demandent peu de transport et des entreprises « vertes » • Encourager la mise en place d'un local collaboratif pour la transformation alimentaire
Innovante dans ses attraits touristiques	<ul style="list-style-type: none"> • Miser sur les particularités de la municipalité • Assurer une animation régulière • Développer une route gourmande • Partager la responsabilité du tourisme avec les acteurs du milieu (commerces, organismes, etc.)
Innovante dans son développement résidentiel	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer un développement de prestige et de qualité tout en limitant le nombre de « multiplex » • Inclure le principe véhiculé par le slogan « Cordial et champêtre » à tous les projets de construction • Exiger un maximum de couvert végétal, la protection des arbres existants et pour les nouvelles plantations, privilégier les essences à grand déploiement.

Sainte-Anne-des-Plaines connectée à ses citoyens

ACTIONS	MOYENS
Connectée via les meilleurs moyens de communication	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser divers médias pour rejoindre le maximum de citoyens • Publiciser tous les événements organisés par la ville et ses organismes • Continuer la rédaction des publications de la revue municipale • Aller progressivement vers une ville sans papier en débutant par retirer l'envoi postal de la revue municipale à tous les foyers (plutôt en imprimer quelques copies qui seraient laissées à des endroits stratégiques) • Revoir la manière de faire les avis publics • Développer une application pour téléphone intelligent • Accueillir les nouveaux résidents
Connectée en assurant l'accessibilité via le web	<ul style="list-style-type: none"> • Diffuser les séances du conseil de ville • Faire des sondages pour connaître l'opinion des citoyens
Connectée par une image efficace de sa ville	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une image personnalisée de la ville et l'exploiter sous toutes les possibilités (affichage, signalisation, communication, etc.) • Développer une image/une signature qui devient un levier économique pour la municipalité • Exploiter les points positifs de la ville et en faire notre image de marque • Revoir l'affichage directionnel et créer une carte de tous les commerces et lieux publics. • Faire appel aux citoyens de Sainte-Anne-des-Plaines pour promouvoir la ville. • Créer des murales à des endroits adéquats • Créer de l'animation dans la ville.

Annexes

Les documents en annexes sont les fiches de travail complètes des différents comités de travail. Ces fiches ont été préparées suite à la première rencontre de travail (remue méninge) et ont toutes été approuvées par le comité de travail lors de la seconde rencontre.

À l'occasion, des montants sont indiqués à **titre indicatif** pour évaluer l'investissement possible en lien avec un projet. Il est à noter que ces montants sont basés sur des recherches et des approximations et ne représente pas nécessairement le coût réel. Si un projet est retenu et réalisé, il fera l'objet d'une étude de faisabilité complète et sera soumis au règlement sur l'octroi de contrat de la ville de Sainte-Anne-des-Plaines.

Comité « Aménagement du territoire »

CIToyENS

- Martin Boisvert
- Diane Gauthier
- Vincent Guénette
- Alain Lacasse
- Mathieu Lacasse
- Marc-Olivier Leblanc
- Robert Lebreux
- Benjamin Leclerc
- Sébastien Lévesque
- Jean-Guy Martin
- Guy Massicotte
- André Ouellette
- Michel Sigouin
- Benoît St-Onge
- Jeannine Therrien

EMPLOYÉS DE LA VILLE

- Alain Cassista, directeur général
- Sylvain Caya, directeur du service des incendies
- Olivier Hogue, ingénieur
- Christian Leclerc, directeur du service d'urbanisme
- Terry Pola, directrice adjointe du service d'urbanisme

ÉLUS

- Guy Charbonneau, maire
- Julie Boivin, conseillère
- Denys Gagnon, conseiller
- Isabelle Hardy, conseillère

Responsable du comité : Julie Boivin, conseillère

Secrétaire du comité : Julie Boivin, conseillère

Fiche de travail # 1

Nom du projet	Accessibilité à Sainte-Anne-des-Plaines
Situation géographique	L'ensemble de la ville
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Projet de voie réversible sur la route 335 entre le rang Lepage et l'autoroute 640.• Demander la collaboration de la ville de Terrebonne pour accélérer l'élargissement ou l'ajout de feu de circulation au pont Valiquette.<ul style="list-style-type: none">- Voir avec madame Lucie Lecours, députée de Les Plaines qui en avait fait une promesse électorale• Voir la possibilité d'une route alternative, advenant qu'il n'y ait pas d'ajustement au pont Valiquette.• Poursuivre avec la demande à la CPTAQ pour une seconde voie d'accès et si la demande actuelle n'est pas acceptée continuer de faire des demandes avec d'autres tracés<ul style="list-style-type: none">- Advenant un refus, envisager des recours en justice puisque c'est pour la sécurité des citoyens que la demande est faite.• Développer des axes de transport est-ouest pour répondre aux besoins de déplacement de la population sans être obligé d'aller vers l'autoroute 640.
Retombées économiques et sociales	<ul style="list-style-type: none">• Une plus grande fluidité du transport permet une plus grande rétention auprès de la population,• Réduction des GES,• Plus attrayants pour les commerces et industries de venir s'établir à SADP
Coût	Seconde voie d'accès : relier la 1re avenue à la rue Hogue : 1,8 million \$
Obstacles possibles	<ul style="list-style-type: none">• Délai au bureau de projet pour la voie réversible sur la route 335• Pont Valiquette : pas une priorité pour la ville de Terrebonne• Acceptation de la demande à la CPTAQ (2e voie d'accès)
Recommandation	Unanimité du comité

Fiche de travail # 2

Nom du projet	Le transport actif
Situation géographique	L'ensemble de la ville
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Il est important pour la ville de s'intégrer au transport actif. Pour ce faire, il est essentiel de rendre sécuritaires les rangs, les routes, les voies urbaines, les pistes cyclables, etc.• Il est suggéré pour améliorer la sécurité des cyclistes qui empruntent les rangs d'élargir ces derniers lorsqu'ils sont refaits ou d'élargir les accotements ou de réduire la voirie. Il pourrait aussi y avoir l'ajout de voies élargies à certains endroits permettant au cycliste de se tasser et aux voitures de dépasser facilement.• Afin d'optimiser l'utilisation des pistes cyclables, il est impératif que son entretien soit exemplaire.• La ville pourrait devenir : Sainte-Anne-des-Plaines = ville du vélo !• Il faut encourager le partage des routes (voitures-vélos.)
Retombées économiques et sociales	<ul style="list-style-type: none">• Plus ce sera sécuritaire, plus il y aura d'usagers• L'utilisation du vélo est une action importante dans le cadre de la réduction de l'utilisation de la voiture et de l'empreinte écologique des habitants
Coût	<ul style="list-style-type: none">• Changement de la configuration des rangs ?• Entretien des pistes cyclables ?
Obstacles possibles	<ul style="list-style-type: none">• Partage de la route, comportement des automobilistes et des cyclistes• Largeur d'emprise et proximité des fossés
Recommandation	Unanimité du comité

Fiche de travail # 3

Nom du projet	Le stationnement
Situation géographique	Le noyau urbain de la ville
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Officialiser le projet pilote sur le stationnement de nuit durant la période hivernale.• Prévoir des bornes de recharge pour les véhicules électriques dans les stationnements publics.• Prévoir un stationnement incitatif près de la 335/Gibson ou tout autre endroit stratégique sur le territoire, donc près des commodités, des autobus, de la piste cyclable, etc., et ne pas oublier de rendre le milieu attractif avec l'ajout de bornes de recharge, d'abris bus (chauffé?), etc.• Il serait possible d'utiliser les stationnements déjà existants sur le territoire pour en faire des stationnements incitatifs (celui derrière la grange Chaumont, au centre Jean-Guy Cardinal, etc.)• Utiliser le stationnement de l'église comme stationnement incitatif.• Inciter les citoyens à utiliser les stationnements incitatifs, en instaurant un système de vignettes gratuites pour les résidents de SADP et payant pour les gens de l'extérieur.• Insister pour végétaliser les stationnements publics afin de réduire les îlots de chaleur, conserver au maximum les arbres matures, faire des stationnements communs pour les commerces.
Coût	<ul style="list-style-type: none">• Bornes de recharge: 5000\$ par borne + 2000\$ pour l'installation• Stationnement public incitatif: selon les besoins (mobilier urbain, éclairage, drainage, etc.) 250 000\$ (+ achat du terrain si nécessaire)• Réfection de stationnement déjà existant ?
Obstacles possibles	<ul style="list-style-type: none">• Partenariat entre l'église et la ville• Revoir le règlement d'urbanisme pour les espaces verts
Recommandation	Unanimité du comité

Fiche de travail # 4

Nom du projet	Gare à Mirabel
Situation géographique	Toute la ville
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Une nouvelle gare de train de banlieue devrait voir le jour dans les prochaines années à Mirabel. Il est demandé d'ajuster (ou ajouter) les circuits d'autobus pour que les citoyens de SADP puissent avoir facilement accès à cette gare.
Coût	<ul style="list-style-type: none">• Nouveau trajet d'autobus
Obstacle possible	<ul style="list-style-type: none">• Entente avec l'ARMT ?
Recommandation	Unanimité du comité

Fiche de travail # 5

Nom du projet	Électrification des transports
Situation géographique	Toute la ville
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• L'automobile électrique deviendra de plus en plus importante dans les années à venir si la tendance se maintient. Il est donc essentiel que la ville puisse offrir les services s'y rattachant.• Selon les avancées technologiques, il peut être intéressant de modifier le règlement d'urbanisme pour inviter les promoteurs à inclure des bornes dans les nouvelles résidences et commerces et de présenter le tout comme étant une plus-value pour le bâtiment.• Il pourrait aussi être intéressant d'encourager les commerces à avoir des bornes de recharge dans leur stationnement.• Il serait important de sensibiliser les commerces et les propriétaires de multiplex des différentes subventions possibles offertes pour avoir des bornes de recharge.
Coût	
Obstacle possible	<ul style="list-style-type: none">• Règlement d'urbanisme
Recommandation	Unanimité du comité

Fiche de travail # 6

Nom du projet	Patrimoine
Situation géographique	Vieux Ste-Anne
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Les bâtiments religieux : il faut trouver de nouvelles sources de revenus pour conserver le patrimoine religieux de SADP. Serait-il possible que les gouvernements prennent en charge l'entretien des bâtiments tout en laissant le culte occuper l'espace ? Serait-il possible de penser à une cohabitation entre le culte et la culture ?• L'église et le presbytère sont des bâtiments fort appréciés de la communauté, mais comme il y a peu de pratiquants, il devient impossible pour ces derniers de soutenir l'ensemble des frais reliés au maintien des bâtiments.• Il est proposé de faire un « Bed & Breakfast » ou autre type de commerce dans le presbytère pour attirer les gens.• Au niveau de la promotion et du développement touristique autour du patrimoine, il serait bien qu'un guide touristique ait accès à l'église pour qu'elle soit ouverte plus souvent.• L'exposition des objets patrimoniaux dans la ville est très appréciée, mais il est souligné qu'il est dommage que plusieurs ne soient pas accessibles.
Coût	<ul style="list-style-type: none">• Mise aux normes des bâtiments patrimoniaux ?
Obstacles possibles	<ul style="list-style-type: none">• Mise aux normes des bâtiments patrimoniaux• Classement des bâtiments• Loi
Recommandation	Unanimité du comité

Fiche de travail # 7

Nom du projet	Image et animation
Situation géographique	Noyau villageois
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• L'image devient très importante pour les citoyens de la ville. De plus en plus, les gens vont chercher des lieux pour se prendre en photo et ces dernières sont souvent un moyen de promotion majeur de la ville. Il est donc essentiel d'en tenir compte dans l'aménagement du territoire.• Il est proposé de faire une murale sur le mur arrière du centre Jean-Guy Cardinal.• L'animation sur l'ensemble de la ville va permettre de garder les gens dans Sainte-Anne-des-Plaines. Par exemple, ils vont venir à vélo et en plus de consommer dans un commerce, ils profiteront de la présence des objets patrimoniaux, de la murale, des parcs, des jardins communautaires, de la tour d'observation, etc. Il faut donc des gens, de la musique, des lieux avec une bonne ambiance ...• L'ambiance est de la responsabilité de tous : ville, commerces, organismes. La communication sera importante afin de ne pas dédoubler les événements mis en place pour animer le milieu.
Coût	<ul style="list-style-type: none">• Murale ?• Tour d'observation : 400 000 \$• Animation ?• Musique ?
Obstacle possible	
Recommandation	Unanimité du comité

Fiche de travail # 8

Nom du projet	Espaces verts
Situation géographique	L'ensemble de la ville
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Il y a un besoin de parcs pour tous les groupes d'âge. Présentement, les parcs sont davantage destinés à la population familiale. Il serait bien d'avoir un parc au centre-ville (terrain de la meunerie, devant l'hôtel de ville, etc.) où des événements de différentes envergures et des rassemblements pourraient s'y tenir.• Un parc des aînés est proposé sur le terrain à côté du futur Dollorama afin d'offrir à la population un endroit de repos et de détente.• Il faut conserver le maximum d'arbres matures dans nos parcs et sur l'ensemble du territoire.• Aménager des jardins dans les parcs.• Revoir le parc des Méandres avec des aménagements, du mobilier urbain et couper le foin.• Retirer ou déplacer la clôture le long du ruisseau Lacorne dans le parc Racine.
Coût	<ul style="list-style-type: none">• Parc urbain : Selon les dimensions, entre 150 000\$ et 200 000\$ (+ achat du terrain ?)
Obstacle possible	<ul style="list-style-type: none">• Sécurité (parc Racine)
Recommandation	Unanimité du comité

Fiche de travail # 9

Nom du projet	Sécurité
Situation géographique	L'ensemble de la ville
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Réaménagement des trottoirs de part et d'autre du boul. Ste-Anne ainsi que sur les rues transversales (2e, 3e et 4e avenues). Toutes les zones scolaires devraient avoir des trottoirs de même que les rues ayant un parc.• Avec l'augmentation de la population, il devient important de faire une analyse des besoins et de valider si des pompiers en caserne sont nécessaires (en tout temps ? à certains moments de la journée ?)• N'ayant plus d'ambulance sur le territoire, les pompiers pourraient devenir les premiers répondants.• Rendre publique la liste des endroits où il y a les défibrillateurs.• Revoir la communication entre les intervenants en cas d'urgence, particulièrement avec la police.• Trouver un moyen pour que les traverses piétonnes (2e et 3e avenues et devant le Tim Hortons) soient plus visibles. Demander une attention particulière à la police pour ces zones.
Coût	<ul style="list-style-type: none">• Aménagement de trottoirs sur les rues où il n'y en a pas présentement ?• Pompiers en caserne ?• Traverses piétonnes ?
Obstacle possible	<ul style="list-style-type: none">• Collaboration avec la MTQ (traverse piétonne sur la route 335)
Recommandation	Unanimité du comité

Fiche de travail # 10

Nom du projet	Le développement résidentiel
Situation géographique	L'ensemble de la ville
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Le développement résidentiel à venir à Sainte-Anne-des-Plaines doit être de prestige, car il y a déjà de nombreux multiplex et de nombreuses maisons à bas prix. Il est demandé de développer du résidentiel avec des résidences isolées d'une valeur moyenne d'au moins 300 000\$, sur des terrains d'une superficie minimale de 6000 pi².• Le slogan de la ville «Cordiale et champêtre» doit être dans tous les projets résidentiels (aménagement, architecture, etc.)• Couvert végétal:<ul style="list-style-type: none">- Il est demandé de conserver un maximum d'arbres matures lors des nouvelles constructions- De faire de la sensibilisation auprès des citoyens afin de s'assurer que le règlement sur l'entretien des arbres est appliqué correctement- De planter des arbres à grand déploiement sur les terrains- Ne pas planter d'arbre dans l'emprise d'Hydro-QuébecVoir la possibilité d'une route alternative, advenant qu'il n'y ait pas d'ajustement au pont Valiquette.• Le logement social est une préoccupation et doit être offert à la population en fonction des besoins. Il serait bien de faire une étude afin de s'assurer des demandes actuelles.• Au besoin, évaluer la pertinence de jumeler dans un bâtiment du commercial au rez-de-chaussée et du résidentiel à l'étage.
Retombées économiques et sociales	<ul style="list-style-type: none">• Répondre à la demande en termes de résidence• Protection de l'environnement
Coût	
Obstacle possible	<ul style="list-style-type: none">• Règlement d'urbanisme
Recommandation	Unanimité du comité

Comité « Développement économique »

CIToyENS

- Vincent Guénette
- Marie-Noelle Labaz
- Benjamin Leclerc
- Sébastien Lévesque
- Jean-Guy Martin
- Guy Massicotte
- Annie Renaud
- Michel Sigouin

EMPLOYÉS DE LA VILLE

- Alain Cassista, directeur général
- Terry Pola, directrice adjointe du service d'urbanisme

ÉLUS

- Guy Charbonneau, maire
- Pierre Berthiaume, conseiller

Responsable du comité : Pierre Berthiaume, conseiller
Secrétaire du comité : Julie Boivin, conseillère

Fiche de travail # 1

Nom du projet	Tourisme
Situation géographique	L'ensemble de la ville
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Ce qui nous différencie, ce sont les plaines, les champs, les paysages, le caractère patrimonial et champêtre, etc. Il faut miser sur ces particularités.• Il faut de l'animation.• Développer une route gourmande/route des commerces qui serait sur une application pour téléphone intelligent, comme « Ondago. »• Tenir des événements pour que les touristes prennent l'habitude de venir à Sainte-Anne-des-Plaines.• L'événementiel est de la responsabilité de tous (commerçants, ville, organismes, etc.)
Retombées économiques et sociales	<ul style="list-style-type: none">• Achalandage dans les commerces• Augmentation du sentiment de fierté chez les commerçants et les résidents
Coût	<ul style="list-style-type: none">• Application : les événements coûtent entre 10 000\$ et 20 000\$ en moyenne (à ajuster selon les besoins (sécurité, porte-parole, etc.)• Animation : de mai à septembre, 2 étudiants à 4 jours semaine = 25 000\$, voir la possibilité de réduire les coûts via des événements bénéfiques
Obstacle possible	
Recommandation	Unanimité du comité

Fiche de travail # 2

Nom du projet	Place du citoyen
Situation géographique	Au centre-ville
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Il manque une place où les citoyens pourraient se réunir, une place centrale sur le boulevard : la place des citoyens.• L'endroit où le concept pourrait être développé et le lieu à favoriser est le terrain de la meunerie.• Ce serait un endroit de verdure au centre-ville où les gens pourraient aller se détendre, où il y aurait de l'animation, où il pourrait y avoir de petits spectacles, des artisans, des ateliers, piano public, etc.• Un endroit de mixité : espaces verts, consommer, relaxer. Pour une clientèle mixte : familles, aînés, visiteurs, etc.• Le terrain de la meunerie a déjà été le centre économique de la ville, pourquoi ne le redeviendrait-il pas?• La piste cyclable passera sur le boulevard et à proximité de la place du citoyen. Les cyclistes pourront largement en bénéficier.
Retombées économiques et sociales	<ul style="list-style-type: none">• Achalandage dans les commerces• Appropriation du milieu par les citoyens
Coût	<ul style="list-style-type: none">• Place du citoyen : Tout dépendamment si nous devons acquérir un terrain. Cependant, l'aménagement d'une place publique pourrait coûter entre 300 000\$ et 600 000\$. En comparaison, pour la place du bicentenaire, les estimations étaient à 375 000\$. Le déploiement de la place du citoyen peut se faire par étape, en ajoutant des éléments d'une année à une autre.
Obstacle possible	
Recommandation	Unanimité du comité

Fiche de travail # 3

Nom du projet	Offre commerciale
Situation géographique	Dans le noyau villageois principalement
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Il manque de diversité, toujours la même offre de produits et services.• Il faut aller chercher de nouveaux commerces.• Il faut inciter les commerçants déjà existants à se diversifier, à s'engager, à moderniser leur boutique, à assurer un bon accueil, à sortir de leur zone de confort, à prendre de l'expansion.• Il faut établir un profil socio-économique des citoyens.• Trouver quelles sont les niches à exploiter pour recruter les bonnes entreprises.• Présenter les différents leviers économiques disponibles pour les entreprises déjà en place et voulant prendre de l'expansion et pour les nouvelles qui souhaitent venir s'établir.• Les entreprises suivantes sont ciblées comme étant manquantes à SADP: les terrasses, un resto thaïlandais (pas un Thaï express), un resto-bar, une micro-brasserie, une boutique écoresponsable, des commerces de qualité dans plusieurs domaines (souliers, vêtements, alimentation (poissonnerie)...) • Souvent, les commerces vont bénéficier de la présence à proximité d'un centre de formation, d'un institut, etc.• En tant qu'entreprise, il faut aller à l'extérieur de SADP et il y a un besoin pour « coacher » les commerces sur le comment faire pour vendre en ligne.• Les coûts des permis temporaires (pour les commerces) devraient être revus à la hausse, car ils viennent nuire à nos commerces déjà en place.• Demander à la direction du développement économique et entrepreneuriat de la MRC Thérèse-De Blainville de venir travailler avec nos commerces pour les aider dans leur développement.• Inviter des conférenciers pour aider la ville et les commerçants à développer une vision d'avenir (il est proposé de faire venir entre autres le conférencier Carol Alain.)• Mettre en place des mesures d'aide aux commerçants pour les aider dans leur implantation et maintien de leur entreprise à SADP (éviter de mettre des barrières réglementaires trop strictes, mettre des incitatifs, alléger la paperasse, etc.)

Fiche de travail # 3 (Suite)

Retombées économiques et sociales	<ul style="list-style-type: none">• Achalandage dans les commerces
Coût	<ul style="list-style-type: none">• Profil socio-économique• Étude sur les niches à exploiter : une étude coûte en moyenne entre 10 000\$ et 15 000\$
Obstacle possible	<ul style="list-style-type: none">• Les routes
Recommandation	Unanimité du comité

Fiche de travail # 4

Nom du projet	Industries
Situation géographique	Parc industriel (actuel et futur)
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Le parc industriel actuel étant à pleine capacité, il faut développer un autre parc pour recevoir des industries et offrir des emplois de qualité aux citoyens.• Favoriser les entreprises qui demandent moins de transport.• Encourager l'établissement d'entreprises « vertes. »• Encourager la mise en place d'un local collaboratif pour la transformation alimentaire (projet du plan de développement de la zone agricole (PDZA) et de MRC Thérèse-De Blainville) étant donné que SADP est le cœur agricole de la MRC.
Retombées économiques et sociales	<ul style="list-style-type: none">• Offre d'emploi• Implication dans la communauté
Coût	<ul style="list-style-type: none">• Nouveau parc industriel : l'ajout des entreprises va nécessiter des ajustements à l'usine de traitement des eaux qui a un coût de 11 millions de \$ (9 millions de l'usine et 2 millions pour la station de pompage de la Traverse)• Il est suggéré d'évaluer la possibilité de créer un organisme à but non lucratif (OBNL) de gestion des rejets pour en réduire les coûts (mais ne pas aller vers un partenariat public-privé (PPP))• Infrastructure à mettre en place
Obstacles possibles	<ul style="list-style-type: none">• Les routes ne sont pas adéquates pour recevoir des entreprises nécessitant beaucoup de va-et-vient• Ne pas avoir d'entreprise très bruyante, la tranquillité est importante pour les citoyens• Attention à la consommation d'eau potable et au rejet d'eau usée
Recommandation	Unanimité du comité

Comité « Environnement »

CIToyENS

- Martin Gaudet
- Diane Gauthier
- Gérald Jalbert
- André Labelle
- Marc-Olivier Leblanc
- Sylvie Lepage
- Michel Morency
- Benoît Renaud
- Michel Sigouin
- Michel Thibault

EMPLOYÉS DE LA VILLE

- Alain Cassista, directeur général
- Paolo Fournier, directeur du service des Travaux publics
- Pascal Leblanc, responsable de l'eau
- Benjamin Plourde, responsable de l'environnement

ÉLUS

- Isabelle Hardy, conseillère
- Keven Renière, conseiller

Responsable du comité : Isabelle Hardy, conseillère et Keven Renière, conseiller
Secrétaire du comité : Julie Boivin, conseillère

Fiche de travail # 1

Nom du projet	Eau potable
Situation géographique	Citoyens desservis par l'aqueduc municipal
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Il y a des questions en lien avec la capacité maximale de citoyens que la municipalité peut accueillir sans affaiblir l'aquifère ?• Qualité de l'eau: En lien avec la dureté de l'eau, il est expliqué que l'eau à SADP provient de l'aquifère et que cette eau souterraine contient de nombreux minéraux dissous. Une firme est présentement au travail pour évaluer la mise aux normes de l'usage de traitement de l'eau potable (incluant la dureté.)• Comme l'eau traitée à SADP provient de la nappe souterraine, les polluants de surface n'ont pas vraiment d'impact sur la qualité de cette eau, mais ce n'est pas une raison de permettre la pollution pour autant. Il est important de limiter les intrants dans la nappe de surface qui va se retrouver dans les cours d'eau par ruissellement et percolation.• Afin de limiter le gaspillage de l'eau, il est suggéré de faire de la sensibilisation auprès de la population, de mettre des compteurs d'eau dans toutes les résidences, d'obliger les nouvelles constructions à installer uniquement des équipements à faible débit d'eau (toilettes, robinets, pomme de douche, etc.) et en faire une priorité.• Il faut continuer de protéger le boisé du Trait-Carré qui assure la recharge de l'aquifère.• Il est fortement suggéré d'ajouter des fontaines d'eau dans des endroits stratégiques pour les citoyens qui marchent ou font du vélo. Les fontaines pourraient être placées au bureau d'information touristique, dans les parcs, dans les commerces, etc.• Permettre aux familles d'avoir accès à des subventions pour l'achat d'adoucisseur ?• Évaluer le coût d'achats des titres miniers sur le territoire de SADP et advenant la possibilité, se porter acquéreur des titres afin de protéger le sous-sol.
Retombées économiques et sociales	<ul style="list-style-type: none">• Réduction de la consommation d'eau potable, réduction des frais de traitement• Protection de l'environnement

Fiche de travail # 1 (Suite)

Coût

- Mise aux normes de l'usine d'eau potable, selon les solutions proposées (ajout d'un bassin à la station Chaumont, ajout d'un bassin surpression au parc Limoges, agrandissement et ajout de nouveaux équipements à Chaumont...) les coûts pourraient jouer entre 2 et 4 millions
- Installation de compteur dans toutes les résidences (4811 résidences.) Nous avons déjà une consommation faible. évaluée à coût nul pour la ville, car ce sont les citoyens qui paient le compteur et l'installation et la lecture est faite par les citoyens, donc difficile à gérer
- Subvention pour adoucisseur (4811 résidences)

Obstacles possibles

Recommandation

Unanimité du comité

Fiche de travail # 2

Nom du projet	Sensibilisation de la population
Situation géographique	Toute la municipalité
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Pour réussir à modifier les habitudes de vie, il faut marteler l'information, la répéter sans arrêt et même quand une bonne partie de la population s'y conforme, il faut continuer de répéter.• Il serait bien d'avoir une campagne de communication basée uniquement sur l'environnement. Cette dernière pourrait être diffusée dans le journal Le point d'impact, sur le site Internet, sur la page Facebook, etc.• Il est essentiel d'éduquer la population sur l'environnement.• Les gens doivent comprendre qu'il faut d'abord réduire à la source et optimiser la ressource pour faire une différence.• Il est suggéré de distribuer à toute la population une bouteille d'eau réutilisable et un sac recyclable où on valorise la protection de l'environnement avec un slogan accrocheur comme « J'aime ma ville, j'aime mon environnement. » Voir la possibilité de mettre les logos de tous les commerces sur les sacs réutilisables.• Publiciser le règlement d'interdiction du sac de plastique comme étant un élément positif, prendre exemple sur les commerces qui ont déjà emboîté le pas. Il serait bien d'avoir le même sac réutilisable dans tous les commerces (commerces et ville = même sac.)• Il serait bien d'informer les gens qu'ils ont la possibilité de ne pas recevoir le publi-sac.• Éventuellement, interdire tous les types de sacs de plastique.
Retombées économiques et sociales	<ul style="list-style-type: none">• Protection de l'environnement
Coût	<ul style="list-style-type: none">• Campagne de sensibilisation• Publication dans les médias• 15 000 bouteilles (Entre 3 \$ et 8 \$ la bouteille)• 6 000 sacs (entre 2 \$ et 5 \$ le sac)
Obstacles possibles	
Recommandation	Unanimité du comité

Fiche de travail # 3

Nom du projet	La réglementation municipale
Situation géographique	Toute la municipalité
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Toutes les décisions prises par la municipalité doivent être en fonction du développement durable et la protection de l'environnement:<ul style="list-style-type: none">- Pollution lumineuse- Développement agricole- Développement résidentiel- Bande riveraine- Pollution- Changements climatiques- GES ...• Il est suggéré d'interdire certains types d'emballage sur le territoire, dont tout ce qui n'est pas recyclable (plastique #6, styromousse, etc.) et interdire les bouteilles de plastique sur tout le territoire (eau, jus, liqueur, etc.)• La ville doit prendre des positions de protection de l'environnement et se battre pour les respecter.• Être plus sévère dans l'application des règlements de protection de l'environnement, assurer le bon entretien des terrains des résidences et des commerces.• Obliger les constructions avec un toit plat blanc (et non noir), encourager les résidents ayant des toits plats à les transformer en toit vert, encourager les résidents ayant des toits réguliers à utiliser des bardeaux de couleur pâle.• Il est proposé de revoir la politique d'épandage des abrasifs pour encourager d'autres types moins polluants comme les copeaux de bois.• Renouveler la flotte de véhicules automobiles de la municipalité par des véhicules électriques.
Retombée économique et sociale	<ul style="list-style-type: none">• Préservation du patrimoine naturel
Coût	
Obstacles possibles	
Recommandation	Unanimité du comité

Fiche de travail # 4

Nom du projet	La gestion des matières résiduelles
Situation géographique	Toute la municipalité
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Il faut optimiser nos résultats et toujours réduire ce qui va à l'enfouissement.• Des villes ont commencé à obliger leurs citoyens à faire du recyclage et du compostage. Ils ont instauré une «escouade verte» pour l'application des règles de respect de politique de gestion des matières résiduelles (PGMR.)• Des villes ont maintenant des puces électroniques sur les bacs (noir, bleu et brun) et les citoyens sont chargés en fonction de la quantité produite.• L'objectif est d'abord de sensibiliser et éduquer les gens aux bonnes pratiques environnementales, mais donner des amendes pour ceux qui refusent de réduire leur empreinte est envisagé comme ultime recours.• Un débat avec le gouvernement provincial sur la manière dont est géré le recyclage est à prévoir. Initialement, c'est l'industrie qui devait payer pour le recyclage des matières, donc pourquoi est-ce que les citoyens doivent payer pour la collecte et le traitement ?• Des centres de traitement du recyclage au Québec acceptent et valorisent beaucoup plus de matières que Tricentris, pourquoi ??• Il faut obliger tous les ICI et les multiplex à participer aux collectes des bacs brun et bleu.
Retombées économiques et sociales	<ul style="list-style-type: none">• Protection de l'environnement• Réduction des coûts d'enfouissement
Coût	<ul style="list-style-type: none">• Mettre des puces aux bacs (Des villes ont commencé à procéder à l'implantation de la collecte intelligente. Les gens vont payer pour environ 12 collectes par an et la facturation sera à l'usage. Ils espèrent faire baisser le coût de la collecte par résidence de 225 \$ (actuellement) à 175 \$ annuellement. Les plus gros utilisateurs pourraient payer jusqu'à 400 \$ par année
Obstacle possible	<ul style="list-style-type: none">• Politique gouvernementale sur la GMR
Recommandation	Unanimité du comité

Fiche de travail # 5

Nom du projet	Les boisés et canopée urbaine
Situation géographique	L'ensemble de la ville
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Il est primordial de continuer de protéger le boisé du Trait-Carré qui assure notre recharge de l'aquifère.• La ville est encouragée à faire des acquisitions de boisés au besoin pour protéger des milieux naturels.• Les arbres en milieu plus urbanisé permettent une diminution des îlots de chaleur, il est donc proposé d'augmenter la quantité d'arbres à planter sur les terrains lorsqu'il y a de nouvelles constructions et d'éviter d'immenses stationnements dans les zones commerciales.• La foresterie urbaine devient un atout pour la qualité de vie des citoyens.• Il est suggéré de procéder à l'achat du terrain au coin du boul. Ste-Anne et de la rue du Patrimoine ou d'utiliser le terrain de la meunerie et d'y aménager le parc des Aînés. En conservant cette zone boisée qui se trouve à proximité de nombreuses résidences pour personnes retraitées et de commerces, ce parc pourrait devenir un lieu clé, un parc central pour les gens du secteur et de l'extérieur.• Protéger l'ensemble du parc des Méandre à perpétuité.• Développer une politique de l'arbre.• Sensibiliser la population sur les problématiques des maladies de l'arbre et sur le reboisement en variant les essences.• Valider la pertinence de reconduire l'entente de traitement contre les insectes piqueurs.
Retombées économiques et sociales	<ul style="list-style-type: none">• Protection de l'environnement• Lieu de rencontre aux centres de la ville favorisant les échanges entre les citoyens
Coût	<ul style="list-style-type: none">• Achat de terrains boisés (déjà en demande à la CMM pour des terrains dans le parc des Méandres, prévoir pour la portion de la ville entre 75 000 et 100 000 \$)• Plantation d'arbres• Achat du terrain au coin du boul. Ste-Anne et de la place du Patrimoine et aménagement d'un parc
Obstacles possibles	<ul style="list-style-type: none">• Volonté de vendre le terrain et son coût
Recommandation	Unanimité du comité

Fiche de travail # 6

Nom du projet	Mise en valeur du milieu agricole
Situation géographique	L'ensemble de la ville
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Il est important d'encourager les bonnes pratiques environnementales chez les agriculteurs.• Il faut promouvoir les produits faits par les agriculteurs, de même que les produits locaux.• Il faut présenter les producteurs agricoles dans les médias, via la CORDEV pour les faire connaître de la population.• Mettre en valeur le PDZA (plan de développement de la zone agricole) de la MRC Thérèse-De Blainville.• Il serait bien d'avoir un marché local, une foire agricole, un commerce éco-responsable. Il pourrait y avoir un commerce qui agit comme point de chute pour les agriculteurs.
Retombées économiques et sociales	<ul style="list-style-type: none">• Achat local• Découverte de tous les trésors agricoles de notre territoire !• Protection de l'environnement
Coût	
Obstacles possibles	
Recommandation	Unanimité du comité

Comité « Milieu de vie »

CIToyENS

- Marguerite Bélanger-Deschamps
- Valérie Bernard
- Guy Boivin
- Manon Boivin
- Nancy Coutu
- Manon Dagenais
- Diane Gauthier
- Pascale Goyer
- Gérald Jalbert
- Alain Lacasse
- France Lachance
- Danielle Mason
- Ricardo Jean-Jacques
- Gilles Roussil
- Michel Sigouin
- Béatrice Trépanier
- Denise Vandal

EMPLOYÉS DE LA VILLE

- Alain Cassista, directeur général
- Suzie Lévesque
- Maxime Therrien, directeur du service des loisirs

ÉLUS

- Véronique Baril, conseillère
- Denys Gagnon, conseiller
- Isabelle Hardy, conseillère

Responsable du comité : Véronique Baril, conseillère et Denys Gagnon, conseiller
Secrétaire du comité : Julie Boivin, conseillère

Fiche de travail # 1

Nom du projet	Équipement sportif
Situation géographique	Noyau villageois
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Il y a des demandes d'achat d'équipement pour améliorer le milieu de vie anneplinois. Ces derniers pourraient être regroupés dans un complexe sportif (possiblement près du centre sportif actuel)<ul style="list-style-type: none">- Un centre de quilles- Une piscine intérieure ou extérieure- Terrain synthétique couvert (évaluer la rentabilité, ce projet peut être considéré secondaire puisque nous avons déjà des terrains gazonnés. Il est important d'évaluer les impacts sur la santé et l'environnement de l'implantation d'un terrain synthétique)- Piste d'hébertisme- Équipement pour un parc pour les aînés: table, balançoire, pétanque, musique, etc.- Piste de randonnée pédestre en milieu agricole: avoir un petit sentier (trail à vache) pour se promener, à pied uniquement. Des panneaux d'interprétation pourraient être ajoutés le long du sentier pour familiariser les citoyens avec les types de culture.- Une place du citoyen pourrait être aménagée au centre-ville via l'utilisation de l'église et du presbytère (et l'hôtel de ville)• Il est aussi mentionné qu'un parc pour les aînés serait de mise considérant le vieillissement de la population québécoise et la construction dans les dernières années de nombreux complexes pour les personnes retraitées. Cet espace vert pourrait être sur le terrain vacant près du nouveau Dollarama.• Il est proposé d'exploiter au maximum les équipements déjà bâtis, comme l'aréna, en l'utilisant à l'année. Est-ce qu'on pourrait, par exemple, tenir des événements à l'aréna durant l'été (patin à roues alignées, expositions, spectacles, etc.) ou encore, animer davantage le skatepark (faire des compétitions, avoir un professionnel qui vient faire des démonstrations, etc.) Il est important de ne pas oublier tous les groupes d'âge et d'offrir des sports (patin, soccer, etc.) aux adultes aussi.• En raison des changements climatiques et de la difficulté d'entretenir les patinoires extérieures l'hiver, certaines municipalités ont commencé à mettre un abri sur les patinoires (un toit) afin d'avoir une glace belle durant toute la saison hivernale. Ils vont aussi installer des tuyaux sous la glace pour aider à la conservation de cette dernière (réfrigération). Il est noté que la Fondation du Canadien donne des subventions pour ce genre d'infrastructure.

Fiche de travail # 1 (suite)

- Il y a un besoin d'ombre au parc des Familles et au parc Racine. Il est demandé de planter davantage d'arbres. Des toiles seront installées à l'été 2019.
- Il est proposé d'exploiter davantage le ruisseau Lacorne en ajoutant du mobilier urbain (bancs, tables à pique-nique) particulièrement dans le parc des Méandres tout en respectant les règles environnementales et de sécurité. Aussi, il est demandé de porter une attention particulière à l'entretien du parc en coupant le « foin » de l'anneau. Est-ce possible d'avoir un partenariat avec la maison des jeunes ou le Harfang pour qu'ils s'approprient davantage le parc.

Retombées économiques et sociales

- Les citoyens vont dépenser davantage dans la ville plutôt que dépenser à l'extérieur
- Ce sont des services qui peuvent toucher tous les groupes d'âge et favorisent les échanges intergénérationnels
- Socialisation pour les gens, vient briser l'isolement chez les personnes âgées

Coût

- Piscine intérieure: entre 12 et 18 millions \$
- Terrain synthétique: ± 2 millions \$, structure gonflable: 4 à 5 millions \$
- Centre de quilles: 8 allées: 2,5 millions \$
- Animation estivale à l'aréna
- Animation du skatepark
- Abri pour une patinoire extérieure: évaluation d'il y a quelques années à 300 000\$ (pour une dalle de béton et un toit)
- Arbres pour le parc des Familles: deux abris seront installés cet été
- Mobilier pour le parc des Méandres: selon les besoins

Obstacle possible

- Impact sur le compte de taxes et la dette des nouvelles installations

Recommandation

Unanimité du comité

Fiche de travail # 2

Nom du projet	Offre pour les jeunes
Situation géographique	Noyau villageois
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Il y a un besoin pour les jeunes Anneplinois. Il est noté qu'il y a un manque dans l'offre commerciale de la municipalité pour divertir les adolescents et jeunes adultes.• Est-ce qu'on pourrait faire des démarches auprès de certains commerces pour attirer à SADP un cinéma ? Une salle d'arcades ? Une salle virtuelle/3D ?• Il faut se questionner sur ce qu'ils veulent, comment les faire sortir ? Comment favoriser les saines habitudes de vie ? Comment les motiver ? Créer un besoin pour les faire bouger ?• Il est fortement suggéré de communiquer directement avec eux, via l'école secondaire du Harfang ou la maison des jeunes de SADP ou les animateurs du camp de jour
Retombées économiques et sociales	<ul style="list-style-type: none">• Les jeunes ne sont plus dans la rue• Socialisation
Coût	
Obstacle possible	<ul style="list-style-type: none">• La réglementation actuelle ne permet pas d'avoir des arcades et possiblement un cinéma
Recommandation	Unanimité du comité

Fiche de travail # 3

Nom du projet	Culture
Situation géographique	Tous les citoyens
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Poursuivre les vendredis musicaux qui sont très appréciés.• Encourager les rassemblements de citoyens et visiteurs autour d'événements (comme les jeudis Rock' à Billy.)• Bibliothèque: continuer les conférences et les cours, ajouter des cours de culture générale, favoriser l'Université du 3e âge, cours sur les biographies, soutien technique pour l'informatique, etc.• Avoir un slogan accrocheur pour la ville.• Maison et grange Chaumont: son emplacement central dans la ville en fait le parfait endroit pour présenter et vendre les produits locaux, faire un marché local ou un magasin général. L'idée que la maison Chaumont devienne le point d'information touristique est favorablement acceptée. Il serait vraiment bien d'avoir à l'avant de la maison Chaumont de la musique (comme un piano où les gens pourraient arrêter pour en jouer... Piano-café ? Piano-chocolat chaud ?) C'est un lieu de culture qu'il faut absolument exploiter. Favoriser la mixité des fonctions: tourisme, culture, artisanat, etc. Il serait possible d'exploiter la grange Chaumont avec l'implantation d'un calendrier d'activités (quelques jours semaines) pour que cette dernière devienne un milieu de diffusion culturelle: musique, conte, yoga, peinture, poésie, atelier d'écriture, etc.• Il est proposé d'organiser un ciné-club qui consiste à visionner une projection cinématographique et de discuter par la suite. Ce ciné-club pourrait être une activité intéressante pour tous les groupes d'âge, il suffit de choisir des projections selon le groupe cible.• Le presbytère aurait un grand potentiel culturel et pourrait devenir le magasin général de la ville !• Continuer d'offrir des spectacles à l'église. D'ailleurs, étant donné que la ville ne peut investir dans l'église, il est suggéré qu'un consortium d'organismes prend en charge la gestion de cette dernière.

Fiche de travail # 3 (suite)

Retombées économiques et sociales	<ul style="list-style-type: none">• Animation dans la ville• Impact positif sur les commerces• Éducation de la population• Socialisation intergénérationnelle• Mise en valeur du circuit patrimonial et du circuit gourmand pour les usagers de la piste cyclable
Coût	<ul style="list-style-type: none">• Animation dans la ville• Réaménagement de la maison Chaumont
Obstacles possibles	<ul style="list-style-type: none">• La réglementation actuelle ne permet pas d'avoir des arcades et possiblement un cinéma• Loi sur les églises
Recommandation	Unanimité du comité

Fiche de travail # 4

Nom du projet	Communication
Situation géographique	L'ensemble de la ville
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Afin d'améliorer la communication, il est proposé de :<ul style="list-style-type: none">- Publiciser les activités sur la page Facebook de la ville- Diffuser les conseils de villes sur la page Facebook et/ou le site Internet de la ville- Conserver la publication cinq fois par année de la revue municipale/programmation des loisirs- Faire un sondage auprès de la population pour connaître leurs besoins en termes de communication- Développer une application pour faciliter le lien entre les citoyens et la ville (collectes, activités, etc.)- Revaloriser le slogan de la ville qui n'est pas connu de tous- Faire des études socio-économiques pour mieux cibler les groupes de population et les marchés potentiels à SADP- Il est important d'élaborer une belle image personnalisée de notre ville dans ses affiches, sa signalisation, ses communications, etc.
Retombées économiques et sociales	<ul style="list-style-type: none">• Meilleures diffusions des services• Meilleure participation de la population
Coût	<ul style="list-style-type: none">• Caméra et micro dans la salle du conseil : coût différent si la diffusion est en direct ou est en différée ...• Études sociodémographiques
Obstacles possibles	
Recommandation	Unanimité du comité

Fiche de travail # 5

Nom du projet	Transport
Situation géographique	L'ensemble de la ville
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Afin d'améliorer le milieu de vie, il est suggéré de revoir l'heure du premier départ des autobus la fin de semaine• L'accessibilité à la municipalité est problématique et il faut trouver des solutions pour «débloquer» les accès à Sainte-Anne-des-Plaines• Est-ce qu'on peut rêver que l'autoroute 19 ou l'autoroute 50 vont un jour rejoindre Sainte-Anne-des-Plaines• Ajouter des circuits d'autobus vers Saint-Jérôme, Terrebonne et éventuellement Mirabel avec l'arrivée de la gare.• Est-ce qu'il serait possible de mettre à la disposition de citoyens les voitures de la ville les fins de semaine (sous le même principe que Communauto)• Ajout d'une voie réversible sur la route 335 pour le transport collectif• Développer des infrastructures autour du transport actif et du transport collectif
Retombées économiques et sociales	<ul style="list-style-type: none">• Impact sur la qualité de vie• Réduction des GES• Plus grande accessibilité à la région• Désengorgement de nos routes
Coût	<ul style="list-style-type: none">• Études sociodémographiques
Obstacle possible	<ul style="list-style-type: none">• Assurance (communauto)
Recommandation	Unanimité du comité

Fiche de travail # 6

Nom du projet	Budget participatif
Situation géographique	L'ensemble de la ville
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Il y a dans de nombreuses municipalités des budgets réservés pour des projets citoyens. Des modalités sont définies et les citoyens vont déposer des projets au comité de validation (à mettre en place.)• L'idée est favorablement accueillie par le comité.• Il est suggéré de créer un comité de citoyens permanent : le comité consultatif milieu de vie (au même titre que le CCU, le CCE et le CCC). Ces derniers se rencontreraient une fois par mois et auraient, entre autres, la tâche d'évaluer les projets en lien avec le budget participatif.• Une partie du budget serait réservé pour des projets ou initiatives ciblant les jeunes.
Retombée économique et sociale	<ul style="list-style-type: none">• L'implication des citoyens augmente le sentiment d'appartenance à la municipalité ce qui contribue à l'ensemble de la communauté
Coût	<ul style="list-style-type: none">• Montant du budget : selon les besoins, dans les villes souvent entre 10 000\$ et 100 000\$
Obstacles possibles	
Recommandation	Unanimité du comité

Fiche de travail # 7

Nom du projet	Politiques Municipalité amie des aînés (MADA) et Municipalité amie des enfants (MADE)
Situation géographique	L'ensemble de la ville
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• La MADA pourrait :<ul style="list-style-type: none">- Donner un réflexe sur le fait d'inclure les aînés dans toutes les décisions- Aide financière pour la mise en place de la politique- Il faut garder une flexibilité dans ce type de politique afin de ne pas avoir les mains liées lorsqu'une décision est à prendre• Beaucoup de questionnement sur ce que pourrait nous rapporter ce genre de programme puisque nous faisons déjà la majorité des actions prévues.<ul style="list-style-type: none">- Est-ce que ça va nous rapporter quelques choses ?- Est-ce que l'investissement en vaut la peine?- L'investissement à venir dans les années suivantes sera plus important que l'investissement de départ ?• Après un vote à majorité, le comité souhaite que SADP soit membre de la MADA• Sur un sujet connexe, les citoyens souhaitent avoir des bâtiments pour personnes retraitées avec une cafétéria.• Concernant la MADE, elle doit s'inscrire dans une politique familiale et pourrait prendre la forme suivante :<ul style="list-style-type: none">- Comité jeunesse (13-17 ans)- Comité jeune (10-12 ans)- Activité maire/élu d'un jour- Club ado (12-14 ans) pour «l'après camp de jour»• Il faut faire attention de ne pas oublier les citoyens qui se retrouvent entre les deux groupes ciblés (jeunes-aînés) d'où l'utilité d'une politique plus générale, une politique familiale qui pourrait tout englober.
Retombée économique et sociale	<ul style="list-style-type: none">• Inclusion sociale, socialisation
Coût	<ul style="list-style-type: none">• Élaboration, rédaction et publication des politiques
Obstacles possibles	
Recommandation	Unanimité du comité

Fiche de travail # 8

Nom du projet	Transport actif
Situation géographique	L'ensemble de la ville
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Piste cyclable<ul style="list-style-type: none">- Il est important de relier les différentes sections de la piste cyclable dans la ville afin d'avoir un «vrai» parcours.- Il serait bien que certaines sections soient accessibles à l'année, car de plus en plus de cyclistes vont pratiquer leur sport même durant l'hiver. Par contre, l'hiver, la section entre Séraphin-Bouc et le centre-ville serait suffisante. La piste cyclable n'est pas le bon endroit l'hiver pour pratiquer du ski de fond ou du fatbike.- Il y a différents types de personnes qui vont utiliser la piste cyclable : les randonneurs qui seront de passage quelques fois par année, les baladeurs qui l'utiliseront tous les jours et les cyclistes qui roulent beaucoup. Pour attirer tous les types de personnes, il faut s'assurer d'avoir un milieu de vie attractif. Ils doivent avoir une raison pour venir à SADP et s'arrêter chez nous.- Il faut développer un lieu pour les cyclistes, comme sur le terrain de la maison Therrien.- La TransTerrebonne n'est pas la piste la plus facile et la plus efficace (grande montée, virage à 90°, souvent inondée, etc.) donc il risque d'y avoir moins de gens provenant de Terrebonne alors que le P'tit train du nord est une piste cyclable très fréquentée et agréable, il devrait y avoir davantage de provenances de Blainville.- Il est important que la piste cyclable soit très bien entretenue, son nettoyage est essentiel. D'ailleurs, il est souligné que son entretien doit débiter dès la fonte de la neige.- Il faut assurer une cohabitation avec les VTT/motoneiges sans pour autant que ces derniers empruntent la piste cyclable.• Vélo collectif<ul style="list-style-type: none">- Il y a une entente entre le Recyc-Don, l'école du Harfang et la ville de SADP pour un projet de vélo collectif. Le Recyc-Don va donner des vélos usagés à l'école, ces derniers vont les réparer et ils seront remis dans la population via une possibilité de location des vélos.- Ils ont obtenu une subvention climat-municipalité.- La gestion des vélos se fera par le Recyc-Don
Retombée économique et sociale	<ul style="list-style-type: none">• Permet de réduire les GES et faire moins de pollution, va faire bouger les jeunes, un projet par les jeunes et pour les jeunes augmente le sentiment d'appartenance au projet, belle implication des jeunes.
Coût	
Obstacles possibles	
Recommandation	Unanimité du comité

Comité « Communication et connectivité »

CIToyENS

- Marie-Noelle Labaz
- Marc-Olivier Leblanc
- Benoît Renaud
- Camille Trudel

EMPLOYÉS DE LA VILLE

- Linda Charbonneau, directrice du service des ressources humaines
- Elisabeth Émond, directrice du service des communications
- Isabelle Dagenais, secrétaire de direction

ÉLUS

- Guy Charbonneau, maire
- Keven Renière, conseiller

Responsable du comité: Keven Renière, conseiller
Secrétaire du comité: Julie Boivin, conseillère

Fiche de travail # 1

Nom du projet	Communication entre SADP et les citoyens
Situation géographique	Toute la ville
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Les moyens de communiquer avec les citoyens sont variés : ADN, programmation, info-courriel, la toile, le site Internet, Facebook, journal Le point d'impact.• Il est noté qu'il n'existe aucun moyen parfait qui pourrait rejoindre l'ensemble des citoyens, car tout dépend des besoins, des intérêts, de l'âge, etc.• Questionnement : pourquoi certains citoyens vont systématiquement mettre au recyclage l'ADN/programmation et le Point d'impact ? Parce que ça ne les rejoint pas ou est-ce parce qu'ils prennent leur information ailleurs ?• Nous vivons une transition dans les communications, mais il ne faut pas laisser tomber trop vite les communications papier.• Il faut optimiser nos manières de communiquer avec le citoyen<ul style="list-style-type: none">- Utiliser le papier uniquement pour ceux qui le souhaitent- Utiliser les médias sociaux- Continuer de revamper le site web- Mettre davantage de contenu dans l'info-courriel• Il faut éviter de dupliquer inutilement l'information.<ul style="list-style-type: none">- Il est proposé de tout diriger l'information à la même place, donc de continuer à varier les moyens de communiquer, mais il faut que tous les gens soient dirigés vers le site web. Par exemple, continuer les médias sociaux, le journal, l'ADN, mais en réduisant l'information dans ces méthodes de communiquer via des liens et en indiquant que l'information complète se trouve sur le site.• Nous sommes quatre générations à vivre en même temps dans la ville de SADP, avec chacun nos besoins, nos préférences et nos goûts. Il ne faut pas en oublier.• Il est souligné que de nombreux citoyens apprécient le journal local et qu'il souhaite conserver ce média.• Il faut faire comprendre aux citoyens que la ville s'intéresse à eux, que leur opinion est importante.• La communication va sensibiliser la population aux enjeux de la ville et ainsi on peut augmenter le sentiment d'appartenance. En ayant un plus grand sentiment d'appartenance, l'implication citoyenne augmente, et ainsi de suite. Cela permet de mobiliser les jeunes et augmenter leur implication, d'ouvrir la discussion avec eux.• Entrée de la ville : il serait bien d'ajouter la mention « amie de Neuville » aux entrées de la 335. Il y a huit entrées à la municipalité à planifier. Il serait bien d'utiliser un emblème (arbre, animal, fleur, etc.) pour représenter la ville.
Retombée économique et sociale	<ul style="list-style-type: none">• La communication avec les citoyens est une priorité, car la ville fournit des besoins de base. Une meilleure diffusion permettra de rejoindre davantage de gens.
Coût	<ul style="list-style-type: none">• Sera déterminé en fonction des choix
Obstacle possible	<ul style="list-style-type: none">• Gestion du changement
Recommandation	Unanimité du comité

Fiche de travail # 2

Nom du projet	Les services offerts à la population (communication)
Situation géographique	Toute la ville
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Il serait bien de développer une application pour la ville, cette dernière devrait offrir :<ul style="list-style-type: none">- Une connexion avec un compte personnel (vers les informations personnelles de chaque citoyen)- Une possibilité de personnaliser le profil avec des notifications selon les besoins qui seront différents selon le type de ménage (une famille avec de jeunes enfants v/s un couple de jeunes professionnels v/s une personne vivant seul, etc.)- Il serait bien de retrouver tout au même endroit : loisirs, urgence, contact, collecte des matières, etc.• Il faut que l'application devienne un besoin dans la ville pour que les gens veuillent bien la télécharger, malgré tout, il ne faut pas négliger l'importance du contact humain en maintenant l'ensemble des services à l'hôtel de ville.• L'application pourrait être pour téléphone intelligent ou une application web.• L'application doit pouvoir évoluer dans le temps.• Il est proposé de laisser tranquillement tomber les versions papier de l'ADN/Programmation. On pourrait laisser des copies à des endroits stratégiques dans la ville plutôt que de faire la distribution à toutes les boîtes postales.• L'utilisation de différents sondages pourrait permettre de comprendre ce que les gens souhaitent avoir comme communication, quelles sont leurs habitudes Internet, le cellulaire, etc.• Il sera important d'investir dans les moyens d'aller chercher l'information chez les citoyens.
Retombées économiques et sociales	<ul style="list-style-type: none">• Personnalisation des communications• Réduction du papier = impact sur l'environnement
Coût	<ul style="list-style-type: none">• Application
Obstacles possibles	<ul style="list-style-type: none">• Diminution du papier = une adaptation ...• Accessibilité à Internet
Recommandation	Unanimité du comité

Fiche de travail # 3

Nom du projet	Diffusion du conseil
Situation géographique	Toute la ville
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Il y a une demande pour la diffusion des séances du conseil de ville en ligne.• Il est proposé de faire d'abord des tests avec le matériel de base afin de voir l'intérêt des citoyens. Advenant le cas où il y a bien un intérêt, il faudrait investir dans un système de diffusion.• Le système, advenant son déploiement, pourrait servir à diffuser l'ensemble des rencontres citoyennes.
Retombée économique et sociale	<ul style="list-style-type: none">• Une plus grande diffusion de l'information auprès de la population.
Coût	<ul style="list-style-type: none">• Entre 5 000 \$ et 20 000 \$ par année, dépendamment de l'option retenue.<ul style="list-style-type: none">- de base, un bon outil de captation vidéo et de l'équipement audiovisuel (trépieds) et le salaire d'un employé- avancé : un système de pilotage de 3 caméras automatisées qui se déplacent sur les personnes qui parlent et sur les citoyens durant la période de questions
Obstacle possible	
Recommandation	Unanimité du comité

Fiche de travail # 4

Nom du projet	Publication légale
Situation géographique	Toute la ville
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">Les avis publics sont publiés dans leur intégralité et dans un texte légal difficile à comprendre. Avec les changements de lois, il est maintenant possible de changer la forme des avis publics. Il y aurait possibilité d'avoir un avis public, dans le journal local, où les propos sont vulgarisés afin de rendre la compréhension des enjeux plus simples pour l'ensemble de la population tout en faisant référence au fait que les avis publics dans leur forme légale sont disponibles sur le site Internet de la ville.
Retombée économique et sociale	<ul style="list-style-type: none">Une plus grande compréhension de l'information auprès de la population.
Coût	
Obstacle possible	<ul style="list-style-type: none">Impact financier sur le journal local
Recommandation	Unanimité du comité

Fiche de travail # 5

Nom du projet	Déploiement du Wifi dans toute la ville
Situation géographique	Toute la ville
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Il n'est pas recommandé de déployer une connexion Wifi dans l'ensemble de la ville.• Des projets de loi fédérale devraient venir réglementer les forfaits cellulaires dans les prochaines années et les coûts devraient diminuer.• La plupart des villes qui offrent ce service vont vers des accès restreints (une heure par jour, heure d'utilisation, certains sites Internet sont bloqués, etc.)• Il est plutôt proposé de fournir des points d'accès localisés à des endroits stratégiques dans la ville.• Il serait important que ceux qui se connectent laissent une trace, donc avec un compte citoyen, un courriel, etc.• Au besoin, il pourrait y avoir certains bâtiments qui pourraient en bénéficier (HLM, personnes âgées, etc.)
Retombée économique et sociale	<ul style="list-style-type: none">• Un service localisé pour les besoins locaux• Un service accessible pour les citoyens ayant des moyens financiers limités
Coût	<ul style="list-style-type: none">• Wifi dans les points d'accès
Obstacle possible	
Recommandation	Unanimité du comité

Fiche de travail # 6

Nom du projet	Image de la ville
Situation géographique	Toute la ville
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• L'objectif est de développer une image qui devient un levier économique, qui va créer une richesse économique.• L'image doit être exploitée dans toutes les sphères de développement de la ville, doit servir de rayonnement.• Ce levier économique va servir à avoir une offre commerciale plus importante et un nouveau parc industriel rempli.• Il faut savoir profiter des points positifs de la ville et aller les exploiter dans notre image de marque.• Affichage : à partir de la route 335, il faudrait faire de l'affichage directionnel vers les parcs, les fermes, les attraits touristiques, etc. Il faut donner un caractère à la ville.• Quelle est la signature de Sainte-Anne-des-Plaines ? Quelle est l'identité propre à Sainte-Anne-des-Plaines? Il faut de l'unité dans tout ce qu'on décline comme information. Il faut de l'harmonie dans les communications entre les services (urbanisme, loisirs, événement, fleurs, affichage, etc.) Il serait bien d'avoir un affichage particulier et une signature unique au secteur de la Grand'Rue avec des panneaux de rues différents pour le faubourg et au sol (traverse piétonne.)• Il y aurait lieu d'avoir un festival autour de nos forces, comme les fraises et/ou le bioalimentaire. L'événement pourrait durer quelques fins de semaine. Chaque ville qui a une notoriété a un événement qui est en lien avec cette dernière. C'est une grappe économique à exploiter qui a des répercussions positives sur l'ensemble de la ville.• Attention de ne pas tomber dans le côté infantilisant, ne pas caricaturer, ne pas devenir une mascotte dans les images de marque de la ville.• Utiliser les citoyens de SADP comme promoteurs de la ville.
Retombées économiques et sociales	<ul style="list-style-type: none">• Le développement d'une image de marque va favoriser la fierté des Anneplinois.• Avantage pour les commerces
Coût	<ul style="list-style-type: none">• Développement d'une image• Matériel promotionnel• Événement
Obstacle possible	
Recommandation	Unanimité du comité

Comité « Harfang »

CITOYENS

ÉLUS

Comme les membres du comité sont mineurs, les noms ne seront pas divulgués dans ce rapport.

Par contre, il est à noter qu'il s'agit d'un groupe d'étudiants de secondaire 5 qui ont volontairement répondu à notre demande de rencontre.

- Julie Boivin, conseillère

Responsable du comité : Julie Boivin, conseillère

Secrétaire du comité : Julie Boivin, conseillère

Rapport de la rencontre avec les étudiantes du Harfang - 28 mai 2019, 12h45

Loisirs :

- L'arrivée de la piste cyclable est un plus à la municipalité. Ce genre de projet permet de faire rayonner la municipalité et elle sera probablement fort utilisée par les gens de tout âge.
- Il serait bien d'avoir des équipes de sports, comme une équipe municipale de Basketball.
- Il doit y avoir davantage d'activités organisées par la ville pour les 13-18 ans, comme de la danse, du « street basket », etc.
- Il serait souhaitable d'avoir davantage d'activités à caractère culturelle comme des vernissages, des expositions, etc.
- Il faut miser sur les activités sportives. La génération adolescente d'aujourd'hui valorise beaucoup les sports et les bonnes habitudes de vie.
- Il serait bien d'avoir des activités où les générations se rencontreraient et où un partage de connaissance serait fait. Le programme scolaire actuel est bâti de sorte qu'il n'y a plus de cours de cuisine, de couture, d'habiletés manuelles et les étudiants voient un manque dans leur quotidien. Ces thèmes pourraient faire partie d'un beau partenariat entre les jeunes et la ville.

Transport

- Il y a un besoin pour avoir du transport en commun vers Lanaudière.
- Les départs de Sainte-Anne-des-Plaines devraient être plus fréquents, particulièrement le matin et ce, tant la semaine que la fin de semaine.
- Les départs de Sainte-Anne-des-Plaines devraient être plus tôt la fin de semaine.

Communication

- Ne pas utiliser Facebook pour rejoindre les 13-18 ans, car c'est désuet.
- Utiliser Instagram comme plateforme pour atteindre les adolescents.
- La seule publication qu'ils voient sont les panneaux au coin des rues Therrien/Boul Ste-Anne et celui au coin de Des Cèdres/3e avenue. Il serait bien d'avoir des panneaux électroniques.
- Il faut développer une culture de communication entre l'école et la ville que les adolescents trouvent complètement absente.
- Il faut démontrer que Sainte-Anne-des-Plaines est une ville magnifique, pleine de vie, de diversité et de couleur.

Image

- L'image véhiculée par les médias des 13-18 ans est souvent négative et non représentative des adolescents. Il est important de montrer une ouverture, une image positive.

Bénévolat

- Les étudiantes soulignent que pour avoir un sentiment d'appartenance envers sa municipalité, il faut s'impliquer. Elles auraient aimé faire du bénévolat lors d'activité et suggèrent de faire appel aux étudiants du Harfang quand la ville a besoin de gens.
-